

Actualités destinées aux membres et à tous ceux qui s'intéressent à la profession et à la branche, ainsi qu'aux acteurs du monde économique et politique

N° 04 - 2010

octobre 2010

Ceux qui restent sur place se font dépasser



*Koni Maurer
Président
ISOLSUISSE*

*Chers membres de l'association,
Chères lectrices, chers lecteurs*

En période d'agitation, il convient de réexaminer ses positions sans relâche.

Je suis heureux que les membres d'ISOLSUISSE aient pris conscience de ce fait et accordé leur soutien à l'association, lui permettant ainsi d'aborder tous les changements actuels.

L'an dernier, le comité directeur d'ISOLSUISSE a examiné en détail la situation de l'association et initié des mesures d'adaptation à la situation actuelle. Un directeur technique a été embauché en la personne de Rolf Glauser. La nouvelle formation professionnelle de calorifugeur-tôlier a été mise en place au niveau de la confédération.

Protection anti-incendie

La persistance de la situation insatisfaisante concernant l'application et l'incertitude juridique qui en résulte dans le domaine de la protection anti-incendie passive a amené une délégation d'ISOLSUISSE à entamer un échange d'idées sur ce thème avec l'AEAI. Cet entretien informel s'est déroulé le 05.08.2010 au siège de l'AEAI à Berne. Il en est ressorti que l'AEAI et ISOLSUISSE envisagent, avec un grand intérêt, de prendre des mesures qui amélioreront la situation. On peut d'ores et déjà se réjouir du fait qu'ISOLSUISSE peut compter sur le soutien de l'AEAI.

Mais notre engagement accru envers les questions de protection anti-incendie me semble toutefois encore plus important. ISOLSUISSE entend être le principal interlocuteur concernant la protection anti-incendie passive et veut également démontrer qu'elle en est capable en adoptant une position plus claire auprès des instances compétentes. Au sein des commissions, des pistes prometteuses sont déjà explorées.

Toute entreprise à succès doit revoir ses objectifs de temps en temps si elle veut rester compétitive sur le marché.

Une journée de séminaire sur ce thème sera organisée début 2011. Lors de cette journée, les participants auront l'opportunité d'entamer une réflexion, au-delà du quotidien de l'entreprise, sur l'orientation que peut prendre leur entreprise. Des premières possibilités de changements pourront aussi être définies.

L'invitation et le programme vous seront envoyés en temps utile.

Soyons courageux et réjouissons-nous des chances offertes par l'avenir!

*Votre président
Koni Maurer*

Tous les participants sont vivement intéressés par une amélioration et une stabilisation de la situation actuelle par la mise en place de réglementations et d'un système de contrôle. C'est la raison pour laquelle, ISOLSUISSE a décidé d'organiser une première réunion de coordination, en coopération avec les acteurs de l'économie et l'AEAI, début octobre 2010.

Cette réunion permettra de définir les objectifs, le thème, la répartition des tâches et le calendrier du projet.

Rolf Glauser, directeur technique

Sommaire Page

Infractions à la loi sur le détachement des travailleurs	2
Le Référentiel de Calcul des coûts a été publié	2
Nos félicitations	2

Congrès FESI à Stavanger	3
--------------------------	---

FESI-Apprentice Championship 2010	4
-----------------------------------	---

Associations régionales Lucerne/Suisse centrale	4
---	---

Manque de places d'apprentissage ou manque d'apprentis?	5
---	---

Page fournisseurs

Nouvelle installation photovoltaïque sur câbles	6
Nouvelle association: PRO PIR	6
Armacell	7
Isocenter	7
Werner Kuster AG	7
Regisol AG	8
Flumroc AG	8

En circulations

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Infractions à la loi sur le détachement des travailleurs



Urs Hofstetter
lic.iur. HSG
Responsable agence
ISOLSUISSE:

Les employeurs étrangers, qui agissent en infraction avec les dispositions de la loi sur le détachement des travailleurs, sont sanctionnés. Le SECO publie une liste des employeurs qui ont fait l'objet d'une sanction exécutoire.

Cette liste peut être consultée par le public (<http://www.seco.admin.ch/themen/00385/00448/00451/index.html?lang=de>) Actuellement, seules les infractions graves, ayant donné lieu à une interdiction de prestations, sont publiées. Une liste de tous les employeurs ayant fait l'objet d'une sanction exécutoire peut toutefois encore être demandée.

Urs Hofstetter

Le Référentiel de calcul des coûts a été publié



Rolf Glauser
Directeur technique
ISOLSUISSE:

Comme déjà annoncé à l'été 2010, ISOL-SUISSE a regroupé dans un manuel tous les référentiels à partir des bases de calcul de coûts. L'ouvrage complet comporte 266 pages. Tous les référentiels du chapitre 1 concernent les mètres linéaires, coudes, supports, réductions, méplats, suspensions et fermetures de tous types. Aux chapitres 3 + 4 figurent également les performances et référentiels de toutes les configurations des isolations de canaux et de tubes d'aération. Les chapitres 5 + 6 contiennent les normes de performances des isolations d'armatures et le chapitre 8 récapitule les normes de durées et de performances des isolations d'appareils.

Parallèlement aux bases de calcul des coûts, cet ouvrage complet de référentiels doit avoir sa place dans chaque entreprise d'isolation.

Cet ouvrage vous permet d'effectuer à tout moment des calculs de dimensions intermédiaires et de systèmes d'isolation composés. Cet ouvrage de référence pour les systèmes d'isolation est indispensable à vos calculs de coûts.

Même si vous êtes déjà équipé du logiciel de branche, cet ouvrage de référence est un outil d'aide efficace.

Profitez de cette chance unique.

En votre qualité de membre d'ISOLSUISSE, vous recevrez cet ouvrage sur passage de la commande avant le 15.10.2010 au prix préférentiel de:

Fr. 55.00 par unité (hors TVA et frais de port) Commande auprès de:

info@isolsuisse.ch ou fax: 043 244 73 99

Mot clé: «Référentiel» avec indication du nombre d'exemplaires désiré.

L'envoi est réservé exclusivement aux entreprises d'isolation.

Prix par exemplaire: Membres ISOLSUISSE: Fr. 75 + TVA et frais de port (à partir du 16.10.2010)

Non-membres: Fr. 150+TVA et frais de port

Comité directeur

Président + formation de base:

Konrad Maurer
praesident@isolsuisse.ch

Vice-président + suppléant
Suisse romande:

Yves Constantin
info@constantinisol.ch

Technique + suppléant
Région Bâle:

Hartmut Bachmann
hartmut.bachmann@novisol.ch

Calcul des coûts + suppléant
Berne:

Stefan Blaser
blaser@roth-mbiag.ch

Formation de base +
représentant fournisseurs:

Franz Kainz
f.kainz@flumroc.ch

Relations publiques +
formation continue:

Daniel Keller
dk@nyfeler-keller.ch

Représentant Suisse centrale:
Pietro Nuzzo

nupiisol@swissonline.ch
Agence/secrétariat:

Urs Hofstetter, lic. iur. HSG
info@isolsuisse.ch

Directeur technique:

Rolf Glauser
rolf.glauser@isolsuisse.ch

Mentions légales

© ISOLSUISSE

Mise en page, composition:
DAKOM PR, Publicité
4133 Pratteln

pdalcher@dakom.ch
Prochain bulletin:

Clôture de rédaction
15 décembre 2010

Parution:

14 janvier 2011

Nos félicitations

- A notre membre honorifique Ruedi Brülisauer pour son anniversaire à chiffre rond!
- A la société Knuchel Dämmtechnik AG à Emmenbrücke pour son jubilé « 30 ans de Knuchel Dämmtechnik »!
- A Kurt Hirschi à Bönigen pour son jubilé «40 ans d'Hirschi Isolationen AG»

Nous souhaitons à tous les jubilaires une bonne santé et encore beaucoup de succès.
Koni Maurer

P.S. Merci de nous signaler les événements spéciaux, tels que les anniversaires à chiffres ronds des membres d'ISOLSUISSE et les jubilé des sociétés membres d'ISOLSUISSE. Nous aimerions les publier dans notre bulletin.

Congrès FESI à Stavanger en Norvège

La réunion d'automne de cette année s'est déroulée à Stavanger en Norvège par un magnifique temps d'automne.

Pratiquement toute la branche européenne de l'isolation était représentée lors de cette rencontre, qui a enregistré une forte participation. La Suisse était représentée avec une délégation composée de 9 personnes. Heinz Knuchel, directeur financier de la FESI, a présenté l'évolution financière dans un style assuré et un anglais parfait et a soumis son rapport lors de la réunion stratégique. Le championnat européen des calorifugeurs-tôliers s'est déroulé parallèlement aux diverses rencontres. La Suisse a présenté deux concurrents à cette compétition (voir article en page 4).

Les réunions sous la direction du président FESI Peter Hoedemake ont traité les thèmes suivants:

Formation

Alors que le championnat européen 2010 battait son plein, on a commencé au sein de la commission formation à préparer le prochain championnat des apprentis de 2012. Aucun accord n'a encore été trouvé sur le lieu de la manifestation. Le choix devra se faire entre l'Allemagne (Berlin) et la Pologne (Cracovie). La décision définitive sera prise lors de la prochaine réunion.

Etant donné qu'au cours des dix éditions du championnat, les coûts n'ont cessé d'augmenter, et que l'on craint une nouvelle escalade, il a été décidé que les participants de chaque pays devraient payer une participation aux coûts de 800 euros par candidat pour les repas, l'hébergement et l'organisation. Ces mesures doivent permettre à chaque pays membre de pouvoir organiser une édition de ce championnat intéressant et passionnant. Le comité d'organisation respectif décide du nombre de candidats participant par pays.

La majorité a été convaincue que cette mesure permettrait de garantir le maintien du concours des apprentis.

Technique et acoustique

De nombreux projets ont été finalisés et présentés en détails. Dans le domaine de l'acoustique, des documents concernant les



Stavanger (Norvège), lieu de la réunion FESI d'automne

bases de l'acoustique, les propriétés des matériaux de construction en termes d'isolation phonique et d'absorption, l'acoustique dans l'industrie, l'acoustique dans les bâtiments et les pièces, peuvent être consultés et téléchargés. Dans le domaine de la technique également, on peut consulter tous les documents techniques relatifs à des réalisations relevant de l'isolation.

*Rolf Glauser (directeur technique ISOLSUISSE)
et Heinz Knuchel
(Directeur financier FESI)
lors de la réunion FESI
d'automne à Stavanger*



Agenda

La prochaine réunion FESI aura lieu du 4 au 6 mai 2011 à Vienne. Il y aura ensuite la session d'automne à Londres en 2011.

L'assemblée générale aura lieu au printemps 2011 à Berlin ou à Cracovie.

On sait d'ores et déjà que le congrès mondial WIACO se déroulera du 19 au 22 septembre 2012 à Paris. Nous vous recommandons de participer à cet événement, ne serait-ce que pour l'offre culturelle très variée et le dîner au Moulin Rouge. Environ 400 participants du monde entier sont attendus à ce congrès.

Rolf Glauser

FESI-Apprentice Championship 2010

Le 10ème championnat européen des calorifugeurs-tôliers s'est déroulé à Stavanger (Norvège) dans des conditions optimales et par un magnifique temps d'automne. Les 23 jeunes professionnels participant ont été testés minutieusement sur leurs connaissances et leur habilité.

Des maquettes faites de combinaisons de tubes ont été mises à disposition comme pièces d'examen. Il s'agissait de les isoler avec divers matériaux tels que du verre cellulaire, du caoutchouc synthétique et des matériaux à base de fibres minérales. La tâche suivante consistait à envelopper des parties des combinaisons de tubes isolées avec des tôles en métal léger. L'une des conditions supplémentaires était de configurer la structure de l'enveloppe pour une application offshore. La Suisse était représentée par 2 jeunes calorifugeurs-tôliers, Oliver Hegetschweiler et Martin Schneider. C'est avec beaucoup de suspense que les perfor-

mances de la délégation suisse ont été suivies, étant donné qu'elle a connu beaucoup de succès dans le passé. Malheureusement, les deux jeunes Suisses n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Ils se sont très bien défendus pour la tâche d'isolation, mais ont eu plus de difficultés à réaliser l'enveloppe avec l'exigence supplémentaire d'une application offshore, la raison pouvant être invoquée étant que la Suisse, en tant que pays continental, ne possède pas de plateformes de pétrole offshore. A l'issue du concours, les deux Suisses se sont seulement classés en 7ème et 12ème position. La seule calorifugeuse-tôlière a été présentée par la fédération norvégienne. Cette jeune femme menuiseuse s'est classée à la 10ème place entre les deux candidats suisses. L'or et l'argent ont été obtenus par les représentants de l'Allemagne et le bronze a été remporté par le Danemark.

Assemblée des délégués du 30 août 2010

Pietro Nuzzo, président d'ISOLSUISSE Suisse centrale, a salué les membres réunis presque au grand complet avec seulement un absent. L'ordre du jour, bref mais intéressant, s'est focalisé sur la formation initiale et continue au niveau régional ainsi que sur la participation au salon de la formation de Suisse centrale (ZEBI) 2011. A l'issue d'une discussion approfondie et ouverte, aucune décision n'a pu être prise sur la participation au salon de la formation de Suisse centrale 2011, en raison du compte de profits et pertes incertain. Une décision définitive concernant la participation au salon professionnel sera prise lors de la prochaine assemblée.

Dans le domaine de la formation continue, des cours pour les salariés seront toujours proposés à l'avenir. D'une part, on proposera un cours théorique sur « Quoi, comment et pourquoi » isoler et d'autre part, le cours « Usinage de tôles, 2ème partie » pour l'application pratique.

En ce qui concerne le calendrier, les cours de formation continue devraient avoir lieu au printemps 2011.

La prochaine assemblée se tiendra le 26 novembre 2010 à l'occasion de la traditionnelle

Saison d'apprentissage 2011

Manque de places d'apprentissage ou manque d'apprentis?

www.lehrstellenboerse.ch – le portail des places d'apprentissage vacantes et des demandes – résout le problème!

Comme il ressort des communiqués de presse de l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT), l'offre de places d'apprentissage ne correspond pas toujours à la demande.

L'association Lehrstellenboerse.ch veut remédier à ce problème de disparités en faisant preuve de transparence.

Le site Internet de l'association à but non lucratif, dont la mission est de promouvoir la répartition des places d'apprentissage en Suisse, a changé sa présentation ces derniers jours. Cette association d'utilité publique, dont l'objectif est la promotion de la répartition des places d'apprentissage en Suisse, a été créée en 2003 par des étudiants de l'Université de Saint-Gall.

Après la phase de mise en place continue au cours de leurs études, l'association peut compter sur le soutien actuel de près de 3 000 formateurs/formatrices professionnels, qui indiquent leurs places d'apprentissage sur le portail www.lehrstellenboerse.ch. La saisie des annonces de places d'apprentissage et des demandes est gratuite.

Grâce au partenariat de longue date avec la société Volg Konsumwaren AG, la fondation Mercator Suisse et le partenaire média, St. Galler Tagblatt, plus de 1 000 places d'apprentissage ont pu être proposées au cours de la dernière saison d'apprentissage.

La saison prochaine également, l'association veut contribuer à attirer l'attention sur les places d'apprentissage vacantes et les demandes, en toute transparence, et à faire se rencontrer les formateurs/formatrices et les jeunes.

La modification conceptuelle du site Internet permet de trouver encore plus rapidement les places d'apprentissage régionales. Compte tenu de la diminution du nombre d'élèves et donc de la difficulté croissante des entreprises à trouver des apprentis, les sociétés ont aussi la possibilité de contacter directement les jeunes ayant déposé une demande de place correspondante à la profession qu'elles proposent.

Les jeunes ont eux aussi la possibilité de passer une annonce de recherche de place d'apprentissage et de focaliser l'attention sur leur profil respectif. Dès lors qu'une entreprise le souhaite, les candidatures à une place d'apprentissage peuvent se faire immédiatement en ligne.

Un vaste recueil de recommandations et d'aides complète cette offre.



Association Lehrstellenboerse.ch
 Monsieur Michael Ferreira
 Sandstrasse 5
 3302 Moosseedorf
 Téléphone: 031 850 10 27
 ferreira@lehrstellenboerse.ch
 www.lehrstellenboerse.ch

Nouvelle installation photovoltaïque sur câbles

Flums, 2 juin 2010. – Grâce à sa construction de câbles porteurs, la nouvelle installation photovoltaïque surmontant l'aire logisitique de Flumroc à Flums suit la course du soleil. Les installations « Solar Wings » récemment mises en service promettent une performance supérieure de 25 % à celle d'un système à montage fixe.

Aujourd'hui, le montage de la plupart des cellules solaires est fixe et elles ne fournissent leur performance maximale qu'à un moment précis de la journée.

Ce n'est pas le cas de la nouveauté mondiale sur le site de Flumroc: l'installation mise en service en mars 2010 oriente les éléments photovoltaïques en permanence en fonction de la position du soleil. «Nous prévoyons que l'installation produira 25 à 30 pour cent d'énergie de plus qu'une installation à montage fixe comparable», . «Nous prévoyons que l'installation produira 25 à 30 pour cent d'énergie de plus qu'une installation à montage fixe comparable», déclare Kurt Frei, Directeur de Flumroc AG.

Technique des remontées mécaniques

Optiquement, l'installation Solar-Wings fait penser à un télésiège. Ce n'est pas étonnant quand on sait que la technologie du système porteur est fournie par le fabricant de remontées mécaniques Bartholet Maschinenbau de Flums. « Cette technique a fait toutes ses preuves au cours du siècle dernier dans la fabrication des remontées mécaniques », explique le Président du conseil d'administration Roland Bartholet. Les 320 modules solaires actuels – 160 autres sont prévus en plus d'ici 2011 – sont montés de façon mobile sur deux câbles. Les Solar Wings peuvent être orientés dans deux directions, ce qui permet un asservissement permanent en fonction de la position du soleil. Une commande automatisée par ordinateur garantit que les rayons du soleil tombent toujours à angle droit sur les cellules solaires.

Pratiquement aucune surface construite

Les systèmes asservis existaient déjà avant l'invention des Solar Wings. Mais il s'agissait de constructions compliquées et coûteuses, qui occupaient une grande surface.

En revanche, les Solar Wings surmontant l'aire logaistique Flumroc sont suspendus à huit mètres de haut. Les camions peuvent continuer à circuler sans problème sur le terrain, l'utilisation est possible sans restriction.

Les Solar Wings en direct sur Internet

Pour pouvoir vérifier dans la pratique le rendement supérieur de 25 à 30 pour cent des Solar Wings par rapport aux installations conventionnelles, la société Flumroc AG a construit une installation de référence fixe sur l'un de ses dépôts.

La Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées mesure en permanence les performances des deux installations. Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent suivre en direct sur www.flumroc.ch l'énergie actuelle fournie par les Solar Wings et l'installation de référence. Un profil énergétique de 24 heures montre à quelles heures de la journée les différences sont les plus importantes. Les visiteurs du site Internet peuvent observer par webcam comment les Solar Wings s'orientent en permanence en fonction de la position du soleil.

Contact: Kurt Frei
Directeur Flumroc AG
Tél 081 734 12 97
k.frei@flumroc.ch



Une commande automatisée par ordinateur oriente les «Solar Wings» en permanence en fonction de la position du soleil.



La construction à câbles porteurs de l'installation Solar-Wings peut recevoir 480 modules solaires.

Nouvelle fédération: PRO PIR

Les fabricants suisses de coquilles d'isolation PIR se sont regroupés pour former une association industrielle Isolation de tubes avec PIR sous le sigle «PRO PIR».

L'objectif de l'association est de promouvoir l'isolant PIR (polyisocyanurate) pour l'isolation des tubes au froid et à la chaleur.

Les diverses entreprises n'ont pratiquement plus aucune visibilité sur la nouvelle norme européenne (prEN 14308) pour les isolants thermiques dans le domaine des installations domestiques et des installations d'entreprises, sur les modèles de prescriptions des cantons dans le domaine énergétique (MoPEC) et les diverses prescriptions nationales et régionales. PRO PIR se fixe comme objectif de relever en commun les défis techniques et de rendre public les avantages clairs d'une meilleure isolation technique des tubes.

Font partie de la nouvelle association:

Elri AG
Isoliersysteme
Gewerbstrasse 3
4552 Derendingen
info@elri.ch
www.elri.ch

Regisol AG
Dämmprodukte für Kälte-,
Wärme- und Klimatechnik
Schwalbenweg 3
3292 Busswil b. Büren
regisol@regisol.ch
www.regisol.ch

swisspor AG
Abteilung Haustechnik
Industriestrasse
5623 Boswil
info@swisspor.com
www.swisspor.ch

AF/Armaflex désormais avec protection anti-microbienne Microban®

Risques pour la santé dus à des polluants atmosphériques dans les bâtiments

Selon une étude récente de l'EPA (l'Agence américaine pour la Protection de l'Environnement), l'air ambiant des bâtiments présente une contamination par polluants atmosphériques jusqu'à 10 fois supérieure à celle de l'air extérieur. Un taux d'humidité trop élevé combiné à la présence de poussières et de particules de salissures offre des conditions idéales pour la prolifération microbienne.

Les spores, cellules, particules et autres composés organiques volatils (VOC) libérés par ces microbes peuvent contribuer au « Syndrome des Bâtiments Malsains ». Les conséquences pour la santé d'une contamination trop élevée de l'air ambiant sont, entre autres, les maladies respiratoires, les allergies et l'asthme.

Sécurité supplémentaire par une protection antimicrobienne active

Des matériaux de construction appropriés peuvent empêcher l'accumulation de salissures, la pénétration d'humidité et ainsi, la prolifération de moisissures. A base de matériaux exempts de poussières et de fibres, les produits Armaflex possèdent déjà une protection passive contre les micro-organismes.

Les germes ont des difficultés à se fixer sur la surface lisse et non poreuse du matériau élastomère et ne trouvent pas les nutriments nécessaires à leur prolifération. La structure microcellulaire fermée ainsi que l'importante résistance à la diffusion de la vapeur d'eau assurent avec une grande fiabilité la protection de toutes les isolations Armaflex contre la pénétration d'humidité.

Le nouveau AF/Armaflex possède de plus une protection active contre les bactéries et les moisissures. La fabrication des produits AF/Armaflex intègre désormais les substances antibactériennes actives Microban®. Ces additifs pénètrent les membranes cellulaires des microbes et altèrent ainsi leurs fonctions essentielles. De ce fait, le micro-organisme se trouve incapable d'assurer ses fonctions et n'a plus la possibilité de s'accroître ni de proliférer. La technologie Microban® préserve à vie les matériaux d'isolation de toute prolifération de bactéries et de moisissures. AF/Armaflex est ainsi prédestiné pour être utilisé dans les bâtiments publics, les établissements de santé, les écoles et crèches, mais également dans les industries de traitement, telles que l'industrie agroalimentaire ou pharmaceutique.



Armacell Switzerland AG
Brunnmatt 522
CH-6264 Pfaffnau
Tél + 41 62 747 31 11
Fax + 41 62 747 31 12
info.ch@armacell.com
www.armacell.ch

ISO-CENTER AG
Ein verlässlicher Partner



Qualität, Service und Innovation
3x in der Schweiz
www.isocenter.ch



Isolations techniques
pour les entreprises
spécialisées

Bâle
+41 58 580 00 30

St-Gall
+41 58 580 00 10

Urtenen-Schönbühl
+41 58 580 00 20

info@isocenter.ch

Nouveau: coudes PIR de grande taille en une pièce!

Qui ne connaît pas les coudes PIR de grande taille découpés à la main. Ils présentent souvent des trous entre les segments et le découpage d'un grand nombre de coudes PIR est fastidieux. Ou ceux qui injectent des mousses craignent souvent la formation de poches d'air qui risquent d'affecter la qualité. Par ailleurs, à notre époque actuelle agitée, on est heureux de pouvoir faciliter la vie sur les chantiers et d'améliorer la productivité grâce à de nouveaux produits.

Regisol propose désormais une nouveauté: nous pouvons désormais produire en une seule pièce des coudes de grande taille selon les dimensions souhaitées, avec un diamètre extérieur allant jusqu'à 800 mm. Ces coudes présentent des avantages considérables pour vous: d'une part, grâce à cette isolation du coude à 100 %, nous avons dans le calorporteur une perte d'énergie nettement inférieure à celle obtenue jusqu'à présent avec les méthodes habituelles.

Dans le domaine frigorifique, ceci empêche la formation de condensation ou de glace souvent due à la présence de rainures entre les

segments. Par ailleurs, le travail sur le chantier est plus rapide et efficace, car le découpage fastidieux des segments de coudes n'a plus lieu d'être. Nos coudes de grande taille sont montés rapidement et en toute sécurité et laissent une impression optique convaincante.

... et le saviez-vous?

Dans le cadre de la réglementation de succession, Alain et Marc Jost ainsi que Peter Wyser (tous actifs dans l'entreprise depuis plusieurs années) ont repris la société Regisol AG. Alain et Peter se partagent la direction, Alain étant responsable Vente/Marketing et Peter responsable Exploitation/Finances. Notre objectif est de poursuivre sur la voie des succès passés en restant attachés aux caractéristiques qui font la réputation de la société Regisol, en l'occurrence la compétence, la fiabilité, la rapidité et la sympathie.

Nous voyons en Regisol un partenaire en matière de prestations de service et voulons apporter la meilleure contribution possible au succès de nos clients. Nous en profitons pour vous remercier tous de la fructueuse coopération et de la fidélité



**Dämmprodukte für
Kälte-, Wärme- und
Klimatechnik**

REGISOL AG
Schwalbenweg 3
3292 Buswil
Tel 032 385 22 33
Fax 032 385 22 35
regisol@regisol.ch
www.regisol.ch



Isolation technique. Bien conseillé avec Flumroc.

Les domaines d'application extrêmes exigent des solutions exceptionnelles. La laine de roche de Flumroc est le produit isolant idéal dans les domaines chauffage/sanitaire, conduites d'aération, systèmes d'échappement et installations techniques d'entreprise, compte tenu de ses excellentes propriétés physiques.



Solutions sur mesure

Grâce à des travaux de développement intenses et une coopération étroite avec le groupe Rockwool actif au niveau mondial, Flumroc a élargi et amélioré en permanence son offre de produits dans le domaine de l'isolation technique. La gamme offre aujourd'hui des solutions diversifiées et sur mesure pour une sécurité et une rentabilité maximales.

Compétence dans le conseil: le choix des matériaux adaptés est essentiel et détermine l'efficacité des mesures d'isolation. C'est la raison pour laquelle les conseillers Flumroc vous assistent avec un grand savoir-faire, de vastes connaissances pratiques et une grande expérience pour garantir le succès de vos projets. Dans le domaine de l'isolation technique, 2 conseillers techniques sont à votre disposition en Suisse alémanique et 1 en Suisse romande pour vos projets de construction – de la planification à la mise en œuvre sur place.



Informations complémentaires:

FLUMROC AG
Industriestrasse 8, CH-8890 Flums,
Tel. 081 734 11 11, Fax 081 734 12 13
www.flumroc.ch



Region Ost

Björn Gantenbein
Obere Waldhofstr. 7, 9240 Uzwil
T 071 950 23 15 • F 071 950 23 16
Portable 079 710 02 99
b.gantenbein@flumroc.ch



Region Mitte

Jürg Rödenberger
Ringweg 10, 3661 Uetendorf
T 033 345 40 62 • F 033 345 40 63
Portable 079 874 68 09
j.roedenberger@flumroc.ch



Region West

Albert Hug
Route du Bois 1, 1024 Ecublens
T 021 691 21 61 • F 021 691 21 66
a.hug@flumroc.ch